

L'état actuel du marché du travail féminin en Suisse : (octobre 1940)

Autor(en): **G.N.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 578

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263869>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des naissances, si bien qu'il semblait que tous les bébés avaient bien des pères, mais pas de mères ! Cette situation était anormale et peu obligeante pour les mères. Grâce aux réclamations des Associations féminines bernoises, et notamment de la Section bernoise pour le Suffrage féminin, cette anomalie va disparaître. Les deux parents, le père et la mère avec son nom de jeune fille, figureront dans la liste des naissances. Et cela est justice ; cela correspond d'ailleurs à l'esprit du Code civil suisse, qui reconnaît aux deux conjoints la puissance paternelle et veut que la mère ait, autant que le père, le sentiment de ses responsabilités pour le bien physique et moral de l'enfant.

Cette réforme en appelle une autre, concernant les publications de mariage. La mention de la profession de la femme est supprimée alors qu'est maintenue la mention de la profession du fiancé. Là encore, le Code civil suisse reconnaît à la femme le droit d'exercer une activité indépendante ; il faut pour l'en empêcher une interdiction expresse du mari, interdiction contre laquelle la femme peut recourir au juge. Ces interdictions sont fort rares dans la pratique. Aujourd'hui, c'est dans l'intérêt de la famille que la femme exerce son métier ; sa formation professionnelle et ses capacités professionnelles sont aujourd'hui le capital le plus précieux et le plus solide. La profession appartient aussi bien à la femme qu'à l'homme ; la femme y tient autant qu'à son nom et qu'à sa personnalité. Il est donc raisonnable d'en faire mention dans les publications de l'état-civil. Cette mention est d'ailleurs la suite logique des efforts faits partout pour encourager la formation professionnelle de la jeunesse.

S. F.

L'état actuel du marché du travail féminin en Suisse (Octobre 1940)

L'Office suisse des Professions féminines nous communique sur ce sujet d'intéressantes observations et constatations, desquelles nous extrayons les passages suivants. (Réd.)

...Alors qu'en juillet dernier, nous pouvions encore écrire fièrement qu'il n'était plus nécessaire de justifier ou de défendre le travail féminin, la situation a maintenant complètement changé, du fait de la démobilisation partielle, de celui aussi que certaines exportations sont devenues sinon impossibles, du moins extrêmement difficiles, du fait, enfin que le spectre du chômage nous menace à nouveau. Si bien que surgissent de toutes parts des propositions et des réclamations pour restreindre et même interdire le travail féminin, et que la leçon de ces neufs mois d'économie de guerre, qui ont pourtant prouvé avec éclat à quel point le travail des femmes était indispensable à notre vie nationale, est complètement oubliée. Les femmes sont donc obligées de se défendre de nouveau pour obtenir ce qui devrait leur être reconnu tout naturellement : c'est-à-dire le droit de l'exercice libre et sans conditions du métier de leur choix.

Elles ont donc, pour la plupart, quitté les fabriques, où les hommes les ont, à leur tour, remplacées aux postes que l'on avait été si heureux de leur remplir pour faire face aux besoins de la production. Dans quelques industries, cependant, les femmes sont restées

en forte majorité, notamment dans la confection et dans le textile. Notons ici que la première de ces industries a suffisamment à faire pour satisfaire à la demande intérieure, surtout en ce qui concerne les manteaux et les vêtements de laine, alors que les maisons travaillant pour l'exportation (trois millions et demi d'affaires par an, ces dernières années), sont obligées de renvoyer du personnel. La confection de lingerie est aussi très occupée, la crainte du froid dans des appartements insuffisamment chauffés ayant fortement accru la demande des sous-vêtements de laine ! Pour l'industrie textile, les tissages de coton et de laine travaillent à plein rendement pour l'armée comme pour la population civile ; en revanche, l'industrie de la soie est très gênée par les difficultés d'importation, le marché intérieur ne pouvant absorber toute sa production. La situation ne s'est pas améliorée pour l'industrie de la broderie, la propagande en sa faveur faite à l'étranger ayant été complètement annihilée par les impossibilités d'exportation.

Les divers métiers féminins ne subissent heureusement pas, pour le moment, le contre-coup direct de ces difficultés de l'industrie, et, vu les précautions prises pour l'approvisionnement du pays en matières premières, la couture et la mode peuvent se développer, mais il n'est pas à exclure que de nouvelles tentatives de réduction des modèles de Paris faisant défaut. Il manquerait des corsetières, des modistes et des fourreuses, alors que le métier de coiffeuse est encombré. Inutile aussi d'augmenter le nombre des mécaniciennes-dentistes, qui sont en surnombre : car, si d'une part l'on ne peut que se réjouir de ce qu'une meilleure hygiène dentaire, observée dès l'enfance, a rendu beaucoup moins nécessaire les travaux de prothèse dentaire, le métier souffre, d'autre part, de chômage. Quant aux jardinières, elles ont été beaucoup plus recherchées durant l'été dernier que pendant les périodes correspondantes des années précédentes.

Dans les carrières commerciales et administratives, le nombre des vendeuses qui cherchent une place est considérable, mais l'on ne peut s'empêcher de se demander si la qualité de cette main-d'œuvre est à la hauteur de ce que l'on en attend ? D'ailleurs, toutes les professions commerciales sont encombrées, et les sténographes, les comptables, les employées de bureau, qui, cet été encore, étaient très recherchées, ont été remerciées, soit parce que la démobilisation a ramené des hommes dans ces professions, soit parce que les importations et les exportations se sont arrêtées. Il faut noter aussi, comme cause de chômage dans cette branche, le départ de notre pays de consulats étrangers, d'institutions internationales, de succursales de maisons étrangères, etc. (à Genève, les constatations de cet ordre sont frappantes (Réd.). Le phénomène déjà observé lors de la période de crise économique d'avant-guerre se reproduit à nouveau : de très jeunes employées trouvent facilement de petits postes subalternes, mais aux approches de la trentaine, alors que la pratique, les expériences acquises et la maturité du caractère contribuent à faire d'une employée une auxiliaire vraiment utile, les chances de travail sont nettement défavorables. (La cause n'en est-elle pas que les employeurs préfèrent payer à des jeunes de petits salaires qu'ils n'oseraient pas offrir à des femmes mieux préparées ?

Elle s'en va donc, ayant « des devoirs » nouveaux à « remplir désormais ». Oui, d'autres devoirs que ceux de l'épouse et de la mère, ces devoirs envers elle-même, comme Nora.

Dumas fils était intervenu pour faire passer cette petite pièce au Vaudeville. Mais elle n'y eut que 5 représentations. Personne ne prit garde à cet acte d'un auteur alors à peine connu, et il est peu probable qu'Ibsen en ait jamais entendu parler.

Maison de poupée parut le 4 décembre 1879. Instruit par l'expérience, l'éditeur Hegel risqua tout de suite une édition de 8000 exemplaires, puis, un mois plus tard, une seconde, de 3000. La troisième édition fut mise en vente le 8 mars. Encore un éditeur allemand était-il venu faire concurrence, en Danemark, avec une traduction à bon marché. Et ce ne fut pas un succès passager. Au moment du centenaire d'Ibsen, la vente du texte original de *Maison de poupée* atteignit 127.995 exemplaires, dépassant le chiffre de tous les autres drames écrits dans le monde.

Sur la scène, la pièce remporta un même succès. Le Théâtre Royal de Copenhague donna la première, le 21 décembre. La salle était comble ; elle le fut tous les soirs, durant une série de représentations, dont les cinq premières rapportèrent à l'auteur plus de 11.000 fr. M^{me} Hennings, créatrice du rôle, était une Nora parfaite. Une troupe ambulante fit connaître la pièce dans les principales villes de province. Partout l'émotion fut considérable. Un journaliste écrivait : « Je n'ai jamais vu un public ainsi secoué tout entier, changeant son allure et sa manière d'être habituelle, si ce n'est à propos d'un événement de la plus haute importance. Mais peut-être la représentation



Publications reçues

SUZANNE ENGELSON : Une grande figure de la Renaissance. La Reine Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^{er}. Le Message par-dessus le temps. — Genève. Imprimerie Guerry, rue du Vieux-Billard, 24.

Cette brochure de 34 pages constitue une courte biographie de Marguerite d'Angoulême, connue aussi sous le nom de Marguerite de Navarre.

La physionomie si haute et si pure de cette femme d'élite, qui fut duchesse puis reine, y est retracée en traits enthousiastes. Sa figure se détache avec un fin relief sur la muraille sombre de son époque. On suit l'ascension de son esprit et de son âme au travers de sa vie et de ses œuvres. On y admire sa grâce, son érudition, son imagination, son esprit philosophique, et surtout sa poursuite si noble des vérités spirituelles.

On est surpris de la trouver sociale en un temps où on ne l'était guère, et tolérante à une époque d'intransigence et de persécution. Elle fut, en particulier, grande protectrice des protestants notamment de Calvin, qu'elle reçut à sa cour. Femme de cœur, elle eut pour son frère, le roi François I^{er}, une profonde affection, et, après la mort de celui-ci, la vie n'eut plus aucun charme pour elle.

Ecritre avec aisance, dans un style parfois un peu terne, cette brochure mérite d'être lue et méditée.

Hélène NAVILLE.

ALMANACHS 1941.

Ne trouvez-vous pas qu'il faut un robuste courage aux éditeurs d'almanachs pour prendre ainsi une hypothèque sur l'avenir en lançant à travers

le monde des publications, dont tant de feuilles portent des dates qui seront peut-être celles de catastrophes sans nom pour notre humanité ?... Que s'inscrira-t-il sur cette page d'octobre ou de décembre 1941, que la sollicitude de l'éditeur a laissée blanche pour que je puisse y noter quoi ? un rendez-vous de dentiste ou le montant de la facture de l'électricien ? oui, sans doute, mais peut-être et tout aussi bien celle d'un bouleversement politique ou militaire, comme ceux dont 1940 nous a donné l'exemple. Qui donc, aux Pays-Bas ou en Norvège, aurait songé à marquer du signe du malheur le 10 mai ou le 9 avril ?... Et cependant, que faisons-nous d'autre, dans notre vie quotidienne, que de préparer des journées sans savoir si nous les vivrons !

Félicitons donc nos éditeurs romands pour leurs almanachs, qui nous arrivent, comme chaque année, riches de renseignements de tout ordre, de contes et de nouvelles, de mots pour rire et de mots pour casser les têtes des chercheurs, de portraits et de chroniques, d'anecdotes et de bons conseils, sans oublier les signes du zodiaque et les tableaux des foires. Voici celui du *Curé Kuenzle* (édition Otto Walter, S.A., Olten, prix : fr. 1.—), qui, spécialisé dans l'étude des simples, annonce dès sa couverture que « si l'on connaissait l'étonnante richesse des plantes médicinales, on pourrait guérir toutes les maladies », et qui, pour tenir cette promesse, aligne de bien alléchantes recettes : savez-vous, par exemple, que si votre mémoire faiblit, vous pouvez parer à cet inconvénient en prenant deux à trois fois par jour une cuillerée à café d'un mélange de noix de muscat (*sic*) d'anis et de cumin cuits dans du vin ?...

Voici l'*Almanach socialiste* (Ed. de « La Sentinelle », La Chaux-de-Fonds, prix : fr. 0,80), dont la vignette, sur couverture rouge, marche fièrement « vers la Cité future », et auquel ont collaboré des auteurs connus et appréciés des milieux coopératifs et syndicaux, tels que Charles Schurch, Edmond Privat, Charles Barbier, d'autres encore. Et voici notre *Messenger boîtes de Berne et Vevey* (Ed. Klausfelder, Vevey, prix : fr. 0,70), qu'Eugène Rambert nous dépeignait déjà de façon si savoureuse, il y a soixante-douze ans (*Une Bibliothèque à la montagne*), et qui, non seulement depuis lors, mais bien depuis sa fondation, en 1708, garde toujours sur sa couverture autant de spectacles que sur une bande de cinéma, mais dont le contenu s'est mis à la page : vitamines, tanks (hélas !), doryphores..., toute la terminologie moderne s'y retrouve accompagnant force informations utiles...

Bon succès à nos almanachs.

M. F.

(Réd.) Et c'est à cette catégorie de travailleuses qu'en ont surtout ceux qui réclament l'exclusion des femmes de nombreuses places et l'interdiction du travail féminin : une menace qui, à la pratique, ne risque guère de se réaliser, les femmes étant généralement mieux qualifiées que les hommes pour ce travail de bureau qu'eux-mêmes trouvent peu intéressant. Signalons aussi, à ce propos, que l'armée pourrait offrir ici des débouchés à l'activité féminine, puisque lors du recrutement pour les Services complémentaires féminins, le nombre des inscriptions pour les services administratifs a été insuffisant.

Depuis le printemps, notre pays est, tourmenté, isolé de ses voisins, ce qui n'a pu manquer d'avoir de l'influence pour la situation

du personnel de l'hôtellerie. Toutefois, les vides dans cette carrière, que nous signalions déjà au mois de juin, n'ont pas été comblés, si bien que les grandes organisations professionnelles ont étudié les moyens de former un personnel qualifié qui maintienne la réputation de l'hôtellerie suisse. Le service domestique a oscillé entre plusieurs extrêmes, s'il faut en croire les lamentations des maîtresses de maison, qui ne pouvaient plus trouver d'aides ménagères, et celle des chefs d'industrie, qui se plaignaient que l'amélioration des conditions du travail domestique faisait concurrence à l'embauchage dans les usines ! Les infirmières trouvent plus difficilement du travail, à la suite des mesures d'économie et de restrictions que chacun prend ou croit

que cet ouvrage tendait évidemment à justifier l'amour libre et à incriminer le mariage, Björnson avait répondu vertement : « J'ai défendu la moralité dans le mariage, puisque j'ai montré que seul un mariage où il y a une mutuelle estime est moral et que celui qui vit dans une union mal fondée doit en sortir plutôt que de se vouer au mensonge ».

Le 22 avril 1879, au moment où Ibsen commençait le brouillon de *Nora*, Björnson faisait représenter une de ses meilleures pièces, *Léonarda*, qui traite encore de l'amour dans le mariage. La question était donc à l'ordre du jour dans toute la Scandinavie.

Chose curieuse, quelque dix ans auparavant, le poète Villiers de l'Isle Adam, avait déjà fait représenter, à Paris, un petit acte intitulé : *La Révolte*, dont le sujet rappelle beaucoup celui de *Nora*. Deux personnages : le mari, un banquier, Félix de son petit nom, et son épouse, Elisabeth, qui est surtout son comptable. Or, Elisabeth annonce un soir à Félix qu'elle va s'en aller. Elle a une fille, qu'elle a embrassée tout à l'heure pour la dernière fois. Non plus que Nora, elle ne nourrit d'amour coupable, ni n'aspire à aimer de cette façon. Mais elle veut se développer, affranchir et cultiver son « Moi » dans le sens le plus élevé de ce mot. « Je veux vivre, entendez-vous, insensé que vous êtes, crie-t-elle. Car ici je meurs de mon vivant... J'ai soif de choses sérieuses. Je veux respirer le grand air du ciel ! » Et, plus loin, dans une image brève, imprévue et sublime, reprochant à son mari de l'avoir méconnue : « Vous êtes, prononcez-t-elle comme un Juif aveugle qui a laissé tomber des pierres sur le chemin ».

de cette pièce n'est-elle pas loin d'être un tel événement, dans notre vie sociale ?

Dependant la critique et le public ne furent d'abord nullement enthousiastes. La lecture de la presse de 1879-1880 donne l'impression que si l'auteur n'avait pas eu une situation bien établie, son œuvre aurait été refusée, comme auparavant *La Comédie de l'Amour*, peut-être même sifflée. Mais Ibsen ne pouvait être traité si cavalièrement. « Oui, cette pièce a fait du tapage, écrivait Marguerite Thoresen. Si Ibsen n'avait pas eu sa haute situation de poète, il aurait pâti de l'avoir écrite ».

Un article du *Morgenbladet* exprima le sentiment général. On y admirait beaucoup la façon dont l'intrigue et le caractère de Nora sont développés. C'est un chef-d'œuvre, disait-on, jusqu'au moment où Helmer est instruit du faux. Alors tout se gâte, car, de même que la *Comédie de l'Amour*, de même que *Léonarda*, de Björnson, de même enfin que les *Soutiens de la société*, la nouvelle pièce d'Ibsen est inachevée. C'est la première partie dramatisée d'un roman dont la seconde partie manque. Et l'auteur de l'article de suggérer que « cela tient peut-être à la fausse conception que le grand dramaturge norvégien a de la vie. Car il trouve mauvais le monde où nous vivons. Selon lui, les circonstances sont responsables de tout, de sorte que Bernick, par exemple, le protagoniste des *Soutiens de la société*, est peut-être, malgré ses crimes, un très brave homme ! La société civilisée est fondée sur la famille, sur les lois et sur l'ordre, continuait le journaliste. Que deviendraient les enfants si Helmer les lâchait aussi ? Une morale qui aboutit à ce qu'aucun lien ne soit solide n'est pas praticable ».

Morgenbladet était le journal de Friede, un ami d'Ibsen, mais un homme de droite. Moins doctrinaire, mais sans doute moins expressif de l'opinion publique, était l'*Aftenposten*. Ici aussi, on louait d'abord très fort l'habileté d'Ibsen. Mais, ajoutait-on, « la grande question est de savoir si le dénouement est psychologiquement vrai ou vraisemblable ; en tous cas il choque le sentiment, de même que le personnage lugubre du Dr Rank ». Un autre périodique qui s'exprimait de même, ajoutait : « Si le dénouement choque le sentiment instinctif, si ce qui arrive suscite une foule de réserves et d'objections, Ibsen a noué les fils de telle sorte qu'on s'incline malgré soi ».

« Malgré soi », dit La Chesnais, c'est bien l'expression qui caractérise le mieux l'étrange succès de *Maison de poupée*. « La pièce produisit un effet puissant, bien qu'elle effrayât » a écrit encore Georges Brandès. On allait l'entendre, on la lisait, et surtout on la discutait ; les polémiques se prolongeaient même en province ; ici et là, des brochures paraissaient ; les pasteurs parlaient de Nora dans leurs sermons. Ceux que lassaient ces discussions affichaient sur leur porte : « Ici on ne parle pas de *Maison de poupée* ». L'auteur comptait bien peu de partisans décidés ; cependant de la réserve au blâme catégorique. Il y avait bien des nuances. Dans la presse, personne ne défendait nettement la pièce. Le journal satirique *Vikingen*, alors bien disposé pour Ibsen et mal pour Björnson, publia une caricature montrant Nora et Léonarda causant ensemble :

Nora. — Je ne sais comment cela se fait, mais il me semble qu'il manque quelque chose à ma

Saffa de cautionnement „SAFFA“

La société coopérative de cautionnement Saffa, créée avec une part du bénéfice de l'Exposition du Travail féminin de Berne, en 1928, pour conseiller et aider par des cautionnements des femmes professionnellement occupées, compte actuellement 441 membres, soit cinq de plus que l'année précédente.

Durant l'exercice écoulé, la société a reçu 145 nouvelles demandes de cautionnement; elle a effectivement cautionné 31 crédits, pour fr. 58.533, dont 18 pour des entreprises déjà existantes, trois destinés au perfectionnement professionnel, deux pour la reprise d'affaires, deux pour l'ouverture d'entreprises, deux pour directrices de succursales, etc. Dès le début de son activité jusqu'à fin 1940, la société a accordé 364 cautionnements, pour une somme de fr. 839.035, à des commerces ou des entreprises de transports, à des entreprises hôtelières, aux arts et métiers, à l'économie domestique, à des industries, à des inventions, à des professions libérales. Zurich vient en tête avec 128 cautionnements pour fr. 289.075; Berne suit avec 80 cautionnements pour fr. 148.550; Vaud vient en troisième rang avec 35 cautionnements pour fr. 82.900; viennent ensuite Genève avec 24 cautionnements pour fr. 50.500, St-Gall, Bâle-Ville, Lucerne, Neuchâtel (9 cautionnements pour fr. 25.800), etc. Ce sont le commerce, les transports et les arts et métiers qui enregistrent la plus forte augmentation de demandes de cautionnements.

Le remboursement des crédits s'est fait d'une

façon relativement satisfaisante; les débiteurs se donnent beaucoup de peine pour tenir leurs engagements. L'aggravation de la situation économique a eu de graves répercussions sur nombre d'entreprises. Certaines d'entr'elles, dont on pouvait croire, en 1939, qu'elles pourraient se développer, sont dans une situation très précaire; d'autres sont condamnées; c'est aux propriétaires de pensions que la mobilisation a porté le plus grave préjudice; certains ont vu partir leurs hôtes du jour au lendemain, sans pouvoir obtenir le paiement des factures. C'est précisément dans les périodes troublées au point de vue économique qu'un appui matériel est doublement précieux; la société s'est efforcée d'aider des entreprises à se maintenir et à surmonter les difficultés actuelles, tandis qu'elle fait preuve de réserve lorsqu'il s'agit de créer une affaire. De concert avec l'Union suisse des coopératives de cautionnement, la Saffa a été chargée officiellement d'organiser une aide aux artisans et aux détaillants qui, par suite de la mobilisation, se trouvent dans des embarras financiers, sans qu'il y ait faute de leur part.

La société a pu tirer d'embarras bien des femmes de mobilisés en leur indiquant où et comment elles peuvent trouver de l'aide, en engageant des pourparlers avec les créanciers, en donnant des conseils pratiques pour leurs entreprises. Elle possède deux bureaux de renseignements financiers gratuits, l'un à Berne, dirigé par Mlle A. Martin, l'autre à Zurich, dirigé par Mlle Elisabeth Naegeli, qui ont donné, en 1939-1940, 1098 consultations. Au secrétariat de la société, à Berne, a été adjoint un office de comptabilité, qui a été chargé de boucler des comptes, de remettre des comptabilités en ordre, d'établir des comptes de profits et pertes, de remplir des bordereaux d'impôts; des associations féminines ont recouru à maintes reprises aux bons offices de la comptable. Cet office de comptabilité rend de précieux services, car il permet le con-

trôle des entreprises; il insiste pour que les femmes tiennent leurs livres en ordre; il constate que le nombre des entreprises possédant une comptabilité en ordre, donnant une idée exacte de leur situation, augmente chaque année.

S. C.

L'Assemblée générale de la Société s'est tenue au Lycée de Berne, le 5 octobre au matin, profitant ainsi, comme l'a dit Mlle Dora Schmidt, de la réunion dans la ville fédérale de la «grande sœur» de la Saffa, l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Le rapport, présenté par Mlle Schmidt, et les comptes, ont été adoptés à l'unanimité, ainsi que la proposition du Comité de répartir comme suit le bénéfice de fr. 3.418,40 du compte de profits et pertes: 2,12 % comme paiement d'intérêts aux porteurs de parts sociales, soit fr. 2.509,75 et fr. 908,65, à compte nouveau. Le Comité a été réélu dans son ensemble, Mlle Dora Schmidt, qui ses nombreuses occupations tant à l'Office fédéral du Travail qu'à l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, ont malheureusement obligée à donner sa démission, étant remplacée à la présidence par Mlle Clara Aellig (Berne), Dr. en philosophie, qui a rédigé pendant longtemps le *Bulletin de presse* de l'Association suisse pour le Suffrage. Le Comité, on le sait, comprend trois membres romands, soit Mlles S. Brenner (Genève), Linette Comte, avocat (Lausanne), et Mme Recordon-Sillig (La Tour de Peilz).

Parmi les questions posées au cours de la discussion du rapport du Comité, relevons celle de Mlle Gourd, qui insista sur les services que rendrait l'organisation en Suisse romande d'un Bureau de renseignements financiers comme ceux de Berne et de Zurich. Espérons que le représentant de la Banque populaire, en collaboration avec laquelle sont organisés ces bureaux, et qui assistait à cette séance, aura pris bonne note de cette requête!

M. F.

devoir prendre; mais ceci ne concerne que les garde-malades privées et pas le personnel hospitalier.

Nombre d'institutrices et de fröbeliennes sont rentrées au pays, ne pouvant plus travailler à l'étranger, d'où encombrement de la profession, et cela par des éléments qui n'ont pas toujours reçu une préparation suffisante. Les laborantines peuvent encore trouver des places, les établissements militaires leur offrant des débouchés là où une activité civile fait défaut.

G. N.

(Librement traduit et résumé de l'allemand par J. GUYBAUD.

Petit Courrier de nos Lectrices

Henriette à plusieurs. — *N'est-il pas triste, devant l'actuelle levée de boucliers contre le travail féminin de constater que beaucoup de femmes sont parmi ceux qui voudraient interdire à une femme mariée de travailler? Celles-ci ne voient la question que par un très petit côté, et se représentent naïvement que, si on faisait une loi contre le travail des femmes mariées, ce seraient les femmes célibataires qui en profiteraient. Mais l'expérience l'a prouvé: les attaques contre le travail de la femme mariée ne sont que le prétexte de celles contre le travail des femmes tout court, et celles qui applaudissent acclamement aux menaces de renvoi seraient bien vite à leur tour en butte aux mêmes menaces et aux mêmes interdictions. C'est donc non seulement par solidarité, mais dans leur propre intérêt, que toutes les femmes devraient s'unir en cette période d'inquiétante réaction.*

Jacqueline S. à Perplexe (N° 575). — *Je ne comprends pas que vous hésitiez à répondre à la question que vous posez: vaut-il mieux faire faire pour cent francs de travaux pas absolument urgents à des artisans, ouvriers, etc.? ou donner cette même somme à un bureau de bienfaisance? Car indépendamment de la valeur morale du travail, tellement supérieur à celle de l'aumône parce qu'elle respecte la dignité individuelle, le geste de faire travailler ne se bornera pas au tapisser ou au reluire que vous employerez. En effet, ce que vous leur paierez ne restera pas dans un tiroir, mais ira chez leur boulanger, le marchand de charbon, le propriétaire, sans compter les fournisseurs d'étoffes, de clous, de papiers, etc., etc., chez lesquels votre commande les amènera à faire des achats. Vos cent francs circulant de la sorte deviendront une source de travail, donc de santé morale et économique, dans votre région.*

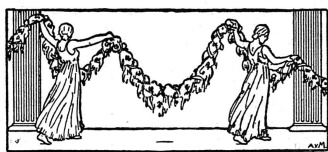
robe, une traine peut-être.

Léonarda. — Bien sûr, une conclusion! Elle m'a déjà été promise; tâche d'en obtenir autant... c'est nécessaire.

Björnson pensait, en effet, à écrire un cinquième acte pour sa *Léonarda*. En fait, il ne publia rien. Lui-même jouait la pièce d'Ibsen d'un métier superbe, mais «d'un esprit grossier». Il pensait qu'une protestation générale s'élèverait sous peu. (Cité d'après Robert Nelfendand, *Politiken*, 4 déc. 1924.)

(A suivre.)

Dorette BERTHOUD.



A travers les Sociétés

Fédération des Sociétés féminines bernoises.

Du résumé que la Fédération donne du rapport de son secrétaire, mentionnons le travail d'organisation cantonale pour la collecte du 1er août, et ensuite pour la répartition des sommes reçues en faveur de l'aide aux mères, soit fr. 120.000.

Exposition nationale; mobilisation; confection des petits drapeaux bernois qui flottèrent à Zurich; organisations diverses d'aide aux militaires et aux civils; création d'un bureau pour les Suisses rentrant au pays. Secours d'hiver pour chômeurs et leurs familles. Des conférences, un bazar au profit du Home Pestalozzi; la répartition des 16.000 paires de chaussettes militaires commandées à de nombreuses ouvrières à domicile du canton. Telles sont quelques-unes des tâches de l'année écoulée.

Suit un rapport du Home Pestalozzi, dont la construction a été terminée dans le courant de l'été 1939, et qui a vu son ouverture, le 23 octobre, recevoir douze écolières. La place nous manque pour faire mieux que de citer en passant les rapports respectifs de la Commission pour l'électorat féminin ecclésiastique, de celles de l'étude des lois, des cours itinérants de cuisine, et enfin du bureau donnant des renseignements sur des questions juridiques.

M.-L. P.

„La Source“

La grande moitié du rapport sur le dernier exercice de l'Ecole de garde-malades de la *Source* est consacrée au souvenir ému des disparus de l'année qui ont joué un rôle important dans la marche de l'institution, et en première ligne, le pasteur Vuilleumier, directeur général, et le Dr de Marval, président.

La mobilisation a imposé des tâches si éreintantes au directeur, aux infirmières, aux médecins, aux présidents des Conseils, que nous ne saurions donner ici un exposé de ces efforts. La participation à l'Exposition nationale a exigé aussi un travail long et minutieux, celui-ci de statistique surtout.

M.-L. P.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud.

Prévue pour le 18 mai dernier, l'Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes vaudoises, qui devait coïncider avec la célébration des 25 ans d'existence de la Fédération, dut être ajournée; elle s'est tenue modestement le 18 septembre dernier au Comptoir, sous la présidence de Mlle F. Fonjallaz. Toutes les Unions, sauf deux, étaient représentées.

Dans son rapport annuel, Mlle Fonjallaz a indiqué comment le travail des Unions s'est adapté

aux circonstances et aux responsabilités nouvelles des femmes. La Fédération s'occupe de la répartition de la collecte du 1er août en faveur des mères nécessiteuses; elle a créé un centre de liaison des Sociétés féminines et des œuvres sociales, et est restée en contact avec les grandes Associations féminines suisses, comme avec le groupement *Femme et Démocratie* et les autres Centrales féminines cantonales. Elle est représentée dans le Comité consultatif des femmes suisses en liaison avec l'Office fédéral de guerre, s'intéresse activement aux œuvres sociales de l'armée; c'est par son intermédiaire qu'ont été réparties dans le canton les 12.000 paires de chaussettes militaires que l'Union suisse du travail à domicile a fait tricoter. Membre du Cartel de secours aux enfants victimes de la guerre, elle a encore créé l'Entr'aide patriotique vaudoise, en étroites relations avec le Service complémentaire féminin militarisé, et avec l'aide à l'agriculture par la jeunesse. Mme Subilia-Thélin (Lausanne) représente les femmes dans la commission d'arbitrage des conflits relatifs aux caisses de compensation.

Après avoir présenté les comptes de la Fédération qui ont été approuvés, Mme Berdoz (Moudon) a évoqué avec émotion l'activité multiple et généreuse de Mme Gillibert-Randin, décédée le 1er avril dernier, et Mme Jaquier (Aigle) a relevé les grands services rendus à la Fédération par son ancienne vice-présidente, Mme Soutter-Chausson, décédée le 18 mai. Puis la doyenne du premier Comité de la Fédération, Mlle Elisa Serment, au nom de toutes celles qui ont œuvré dans le pays, a adressé un chaleureux appel aux femmes, dont la mission est de donner la vie et de la conserver, pour qu'elles préparent aux jeunes un avenir meilleur.

La séance s'est terminée par une causerie d'une inspiration très élevée de Mlle Madeleine Hahn, présidente de l'Union suisse des Amies de la jeune fille, intitulée *Qu'est-ce que le pays attend de nous, femmes suisses?* Répondre à cette question serait émettre sur un avenir que personne ne connaît. On s'attend à des temps nouveaux, émanant d'un esprit nouveau; or cet esprit nouveau, les femmes peuvent le préparer. Parce que Suisses, nous ne croyons pas au triomphe de la force, ni à la valeur primordiale du nombre, mais nous croyons que le jour viendra où l'esprit dominera

la matière. Notre sécurité dépend du triomphe de l'esprit. Loin de nous laisser dominer par les préoccupations économiques, nous adopterons nos possibilités à celles du pays en pratiquant l'entr'aide dans le pays et hors du pays; nous restaurons la vie de famille sans laquelle il n'y a pas de moralité publique. Chaque femme a la possibilité de créer un foyer en y accueillant des jeunes malheureux. Et nous apprendrons aussi à penser notre vie, en renonçant à une vaine agitation et en consacrant nos réflexions à cette vérité que la condition du renouveau, c'est la mise en pratique des principes de l'Evangile.

(Retardé, faute de place.)

S. B.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Féminisme 1940.

C'est devant un auditoire nombreux et des plus attentifs que Mlle Gourd, présidente de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, a ouvert le 7 octobre la série des conférences féministes de l'automne, série qui présente une importance toute spéciale, puisque c'est le 1er décembre prochain que les électeurs auront à se prononcer sur l'introduction du vote des femmes dans le canton.

Dès le début de son exposé, l'oratrice releva les uns après les autres les motifs pour lesquels, aujourd'hui plus que jamais, se pose la question du vote des femmes, et cela dans un esprit de collaboration et avec le but de servir mieux la famille et le pays. Etudiant les problèmes actuels que la guerre a rendus dans certains cas plus brûlants encore (travail féminin et chômage, nationalité de la femme mariée, moralité publique, approvisionnement et ravitaillement, etc.) Mlle Gourd montra d'autre part toutes les initiatives prises par les féministes depuis le début de la guerre, toutes les tâches vaillamment supportées par les femmes, et dont l'amplitude va toujours croissant: services auxiliaires de l'armée et service complémentaire féminin, entr'aide sociale à l'intérieur de notre pays comme dans le vaste champ des misères internationales, économie ménagère, éducation nationale et civique, défense de l'esprit suisse, etc. Mais ces tâches, ces responsabilités qui pèsent sur elles, combien plus complètement les femmes suisses les rempliraient le jour, où, véritables citoyennes de leur pays, elles pourraient de la sorte apporter à la vie publique les forces neuves et la bonne volonté de ces «réserves nationales» qu'aucun de ceux que préoccupe notre avenir n'a le droit d'ignorer à l'heure actuelle! C'est donc sur la note vibrante d'un appel que se termina cette fort intéressante revue des caractéristiques du mouvement féministe en 1940, mouvement aussi vivant que jamais et dont les circonstances démontrent chaque jour l'utilité.

Garnet de la Quinzaine

Samedi 2 novembre

GENÈVE. — Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. : Thé mensuel; 16 h. 45: *George Sand au temps où elle était grand-mère*, causerie par Mme L. Pommier.

Lundi 4 novembre

GENÈVE. — Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle: *La femme dans l'Etat de demain*, conférence suivie d'une discussion par M. Maurice Veillard, juge au Tribunal de Lausanne. Thé après la séance: 0.50.

Lundi 11 novembre

GENÈVE. — «Connaissance du pays», série de conférences sur la littérature suisse allemande, organisée par plusieurs Sociétés féminines, 18 h. précises, Lycée-Club, 1, rue Chaudronniers; *La vie et l'œuvre de Maria Waser*, par Mme Marianne Gagnebin, présidente du Lycée de Neuchâtel, et membre de la Société des Ecrivains suisses. Entrée: fr. 1.—.



La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Colège - Genève (côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf-Vincent, 10

N'oubliez pas de souscrire pour le Don National et la Croix-Rouge Aide aux mobilisés, et à leurs familles

Chèques postaux III. 3519, Berne

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

